



## LE RÉSEAU DE CHALEUR DES 2 RIVES

La Ville de Périgueux a signé avec Engie Cofely service une délégation de service public de 25 ans portant sur la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation du "réseau de chaleur des Deux-rives".

Ce projet innovant a pour objectifs :

- ↳ la mise en œuvre d'un combustible propre en substitution d'autres énergies plus polluantes,
- ↳ la pérennisation des coûts d'exploitation des bâtiments communaux et ceux appartenant aux partenaires de la ville ou à des particuliers
- ↳ la sensibilisation à la réduction des consommations d'énergie et à la promotion des énergies renouvelables.

Grâce à un réseau de 4,8 kilomètres de long, le "réseau des deux rives" desservira les quartiers Bertran-de-Born, de la Cité et des Mondoux dès l'hiver 2017-2018. Il alimentera en chaleur, chauffage et eau chaude sanitaire certains bâtiments publics (appartenant à la Ville, au Conseil départemental, au Conseil régional), la polyclinique Francheville, des immeubles de l'Office public de l'Habitat, la résidence Sainte-Ursule, le collège Bertran-de-Born, le Centre de secours et la Gendarmerie.

Ce réseau sera aussi ouvert aux particuliers situés le long du réseau.

La chaleur sera produite à 87 % avec du bois-énergie. Ce réseau proposera ainsi une énergie propre, locale, et déconnectée de l'évolution du coût des énergies fossiles. Cette énergie sera de plus moins chère que le gaz : une économie moyenne de 5% est attendue dès la mise en service du réseau. L'économie sera comprise entre 1 et 5% pour les gros clients et entre 10 et 12 % pour les particuliers.

Le gaz viendra en appoint de la biomasse pendant la période hivernale et en secours en cas de défaillance ou de maintenance de la chaudière bois.

Avec le recours à une énergie locale et renouvelable, la chaufferie bois de Périgueux permettra d'économiser 3 300 tonnes de CO2 par an.

La concentration en un seul site permet une bonne technique de combustion et la mise en œuvre de traitement des rejets encadrés par un cadre juridique très strict. COFELY garantit un rejet de poussière inférieur à 20mg/Nm<sup>3</sup> à 11% d'O2 (inférieur aux obligations réglementaires).

[Voir le calendrier des travaux \(site internet dédié\) \(http://perigueux.reseau-chaleur.com/votre-reseau-de-chaleur/le-calendrier-des-travaux/\)](http://perigueux.reseau-chaleur.com/votre-reseau-de-chaleur/le-calendrier-des-travaux/)

[Voir le plan du réseau \(format PDF\) \(http://perigueux.fr/fileadmin/user\\_upload/03-PERIGUEUX-AU\\_QUOTIDIEN/03-09-Environnement/PDF/plan-reseau-B2B.pdf\)](http://perigueux.fr/fileadmin/user_upload/03-PERIGUEUX-AU_QUOTIDIEN/03-09-Environnement/PDF/plan-reseau-B2B.pdf)



<http://perigueux.fr/typo3temp/pics/5d94ea1e95.jpg>

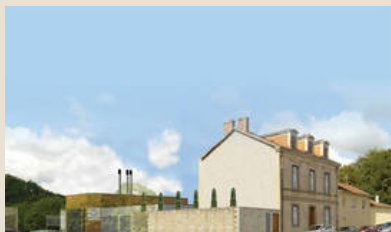
Le réseau de chaleur des Deux rives

[Vers le haut \(http://perigueux.fr/projets-et-travaux/developpement-durable/943-le-reseau-de-chaleur-des-2-rives.html?pdf=1#\)](http://perigueux.fr/projets-et-travaux/developpement-durable/943-le-reseau-de-chaleur-des-2-rives.html?pdf=1#)

### ACTUALITÉS

[\(http://www.site.com/\)](http://www.site.com/)

[\(http://www.site.com/\)](http://www.site.com/)





## ← 23 JUIN : POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA CHAUFFERIE BOIS DU RÉSEAU DE CHALEUR DES DEUX-RIVES

Publié le 23/06/2017

[Vers le haut \(http://perigueux.fr/projets-et-travaux/developpement-durable/943-le-reseau-de-chaleur-des-2-rives.html?pdf=1#\)](http://perigueux.fr/projets-et-travaux/developpement-durable/943-le-reseau-de-chaleur-des-2-rives.html?pdf=1#)

TOUTES LES CARTES DE LA VILLE  
([HTTP://PERIGUEUX.FR/262-TOUTES-LES-CARTES-DE-LA-VILLE.HTML](http://perigueux.fr/262-toutes-les-cartes-de-la-ville.html))



DÉMARCHES EN LIGNE  
([HTTP://PERIGUEUX.FR/MA-MAIRIE-PRATIQUE/VOS-DROITS-ET-DEMARCHES/560-LA-MAIRIE-A-VOTRE-SERVICE.HTML](http://perigueux.fr/ma-mairie-pratique/vos-droits-et-demarches/560-la-mairie-a-votre-service.html))



23 rue du Président-Wilson  
BP 20130  
24005 Périgueux cedex (France)  
**Tél. :** +33 (0)5 53 02 82 00  
**Fax :** 05 53 07 09 52

**Accueil du public - Hôtel de ville**  
> du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h en continu

[intranet](#) | [messagerie](#) (accès réservés)